



Direction de la santé
Bureau de veille sanitaire

Surveillance et veille sanitaire en Polynésie française

Données du 6 au 19 mai 2019 (semaines 19 et 20)

Communiqué de presse

La surveillance des maladies infectieuses en Polynésie française est effectuée chaque semaine par la déclaration volontaire des médecins sentinelles et des laboratoires.

Evolution du nombre de cas déclarés, par pathologie

Pathologie	Activité	Evolution
Dengue	Épidémique	→
Grippe	Faible	→
Leptospirose	Élevée	↗
Diarrhée	Faible	↗

Dengue

- Dengue 2 : épidémie à Tahiti, alerte à Moorea, Bora Bora et Nuku Hiva

Trente-neuf cas autochtones et deux cas importés de dengue 2 ont été confirmés depuis début 2019. Durant cette quinzaine, neuf cas autochtones ont été confirmés : cinq en semaine 19 et quatre en semaine 20.

Tahiti est en phase d'épidémie : les communes touchées sont Mahina, Arue, Papeete (quartier Taunoa), Faa'a, Punaauia, Paea et Papearii. Trois îles en phase d'alerte : Moorea (Papetoai), Bora-Bora (Vaitape et Faanui) et Nuku-Hiva (Taiohae).

La dengue de type 2 n'ayant pas circulé dans le Pays depuis l'an 2000, la population est faiblement immunisée et l'épidémie pourra être de grande ampleur. Les personnes de moins de 20 ans ou arrivées en Polynésie française après 2000 sont les plus à risque d'être infectées.

Au-delà des actions de lutte anti-vectorielle mises en œuvre par la Direction de la santé (Centre d'hygiène et de salubrité publique) avec la collaboration des communes, chacun peut être acteur pour limiter l'ampleur de cette épidémie par les actions suivantes :

1) Pour ne pas être infecté :

- éliminez chaque semaine les gîtes larvaires autour de votre domicile et de votre lieu de travail
- protégez-vous des piqûres de moustiques (répulsifs, moustiquaire, diffuseurs...)

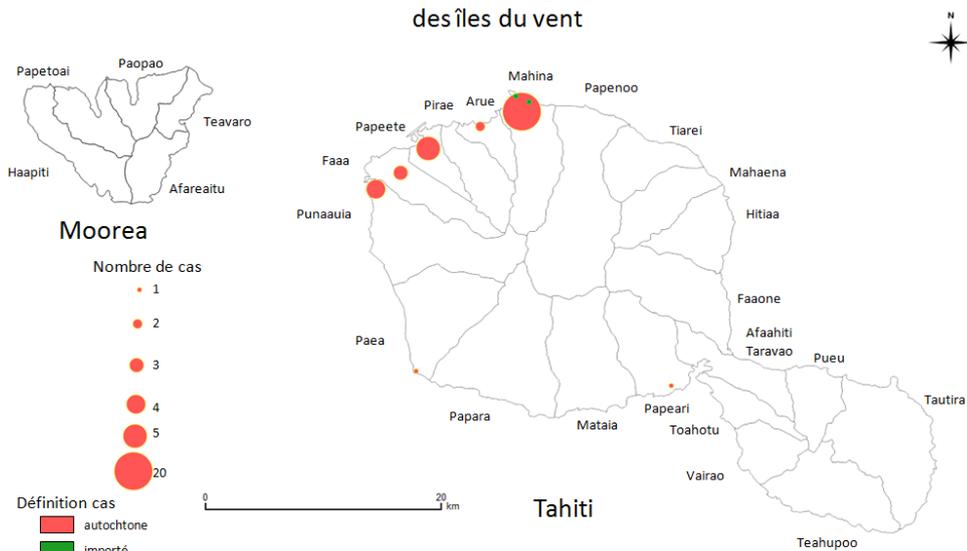
2) Si vous avez de la fièvre supérieure à 38°C, consultez un médecin. Ceci est d'autant plus important si vous venez de Tahiti et vous rendez dans une autre île de Polynésie française, non touchée par ce virus.

3) Si vous avez la dengue :

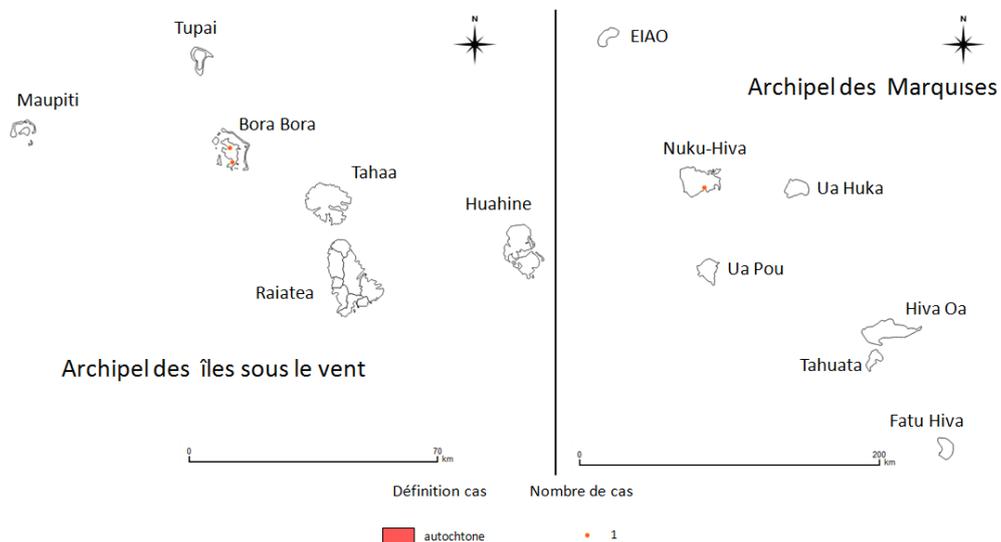
- protégez-vous des piqûres de moustiques pendant 10 jours
- limitez vos déplacements, pour ne pas contaminer d'autres zones géographiques.



Lieux de résidence des cas de dengue 2 dans les communes des îles du vent



Lieux de résidence des cas de dengue 2 à BoraBora et Nukuhiva



- Dengue 1

- Circulation à Tahiti, Raiatea, Ua Pou.
- 26 cas confirmés et 6 cas probables (20 cas en semaine 19 et 12 cas en semaine 20) :
 - 9 enfants de moins de 15 ans
 - 26 sérotypés DENV-1.

Lutte contre la dengue

Tous les sérotypes de dengue circulent dans la zone Pacifique. La Nouvelle-Calédonie est en épidémie de dengue 2. Pour lutter contre les épidémies suite à l'introduction de nouveaux virus, **l'élimination des gîtes larvaires doit être continue** en supprimant ou protégeant toute zone de stagnation d'eau douce une fois par semaine.

La Direction de la santé invite les personnes à consulter rapidement un médecin en cas de fièvre supérieure à 38,5°C d'apparition brutale et de douleurs musculaires et articulaires. La consultation permettra de confirmer le diagnostic et de prendre l'ensemble des mesures de lutte contre les moustiques porteurs du virus sur le terrain.

Grippe

- Activité grippale : le nombre de syndromes grippaux est stable par rapport à la quinzaine précédente : 28 cas (16 en semaine 19 et 12 en semaine 20) ont été déclarés par les médecins sentinelles
- Aucun prélèvement positif pour la grippe pour les semaines 19 et 20

Leptospirose

Dix-neuf cas de leptospirose ont été déclarés durant cette quinzaine : douze en semaine 19 et sept en semaine 20. Sur dix-neuf cas, seize ont pu être investigués : les facteurs de risque identifiés étaient le jardinage/fa'a'apu, la baignade en rivière, la randonnée, la marche pieds nus, le bricolage sans protection et l'élevage.

Recommandations

- **le jardinage / fa'a'apu** est un facteur de risque de la leptospirose. Porter des gants et des chaussures fermées
- porter des bottes / cuissardes lors de la pêche en eau douce
- protéger les plaies avec un pansement imperméable
- limiter tous les contacts avec la boue et l'eau douce trouble : ne pas marcher pieds-nus ou en savates dans les flaques et eaux stagnantes, ne pas se baigner en eau trouble et aux embouchures des rivières
- dératiser et contrôler la pullulation des rongeurs par la gestion des déchets
- après une exposition à risque, laver et désinfecter les plaies
- consulter un médecin en urgence dès les premiers signes.

Diarrhée

Le nombre de cas déclarés s'élevait à 83 (42 cas en semaine 19 et 41 cas en semaine 20) dont 43% d'enfants de moins de 4 ans. L'activité est en augmentation dans le réseau sentinelle par rapport à la quinzaine précédente.

Recommandations

- lavage des mains fréquent, et notamment après être allé aux toilettes
- dans l'entourage d'une personne malade, nettoyage-désinfection quotidiens des toilettes et poignées de portes
- en cas de diarrhées et/ou vomissements, réhydrater la personne et consultez un médecin.

Gastro-entérite à Salmonelle

Durant de cette quinzaine, 2 cas confirmés ont été déclaré. Un cas en semaine 19 et un cas en semaine 20. Ces deux cas sont des enfants de moins de deux ans et ont nécessité une hospitalisation.

Recommandations

- Hygiène : lavage des mains après être allé aux toilettes.
- La consommation de plats préparés doit respecter les chaînes du chaud (maintenir à +65°C avant de les servir) et du froid (entre 0°C et +4°C).
- Les volailles doivent être consommées bien cuites.
- Les œufs doivent être consommés de préférence bien cuits. Les préparations à base d'œufs non cuits doivent être réalisées avec des œufs dont la provenance est connue, le moins longtemps possible avant leur consommation et maintenues à +4°C.
- A tous les médecins : demander une coproculture devant toute gastro-entérite d'origine infectieuse.